

JE SUIS DIRIGEANT(E) DE TPE/PME

Comment financer ma formation ?

AVEC



4 dispositifs

pour financer votre formation

FAF

Votre financeur principal
Prise en charge partielle ou totale
Selon vos droits annuels

CPF du dirigeant

Complément possible
Pour formations certifiantes (TOSA, Voltaire...)
Reste à charge limité

Aides Régionales

Financement complémentaire
Pour dirigeants en transition numérique, qualité...
Si siège en Grand Est

Déductibilité fiscale

Réduction d'impôt
Part non prise en charge
= charge d'entreprise
+ Crédit d'impôt formation (jusqu'à 40 h/an)

Dispositif 1

Fonds d'Assurance Formation (FAF)



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Les travailleurs indépendants paient une contribution à la formation professionnelle (CFP). Le FAF leur permet de financer tout ou partie de leur formation.



VOS DROITS

Vos droits sont calculés en fonction de vos cotisations.

Seuls les coûts de formation sont pris en charge.



COMMENT L'UTILISER

1. Récupérez l'attestation de versement de la CFP sur votre espace URSSAF
2. Identifiez le FAF dont vous dépendez

3. Demandez votre prise en charge **au moins 1 mois avant la formation**
4. 1 demande par formation !

Etape 1

Identifier votre FAF



Appelez votre FAF ou consultez son site
Vérifiez votre solde de droits annuels
Chaque FAF a ses propres plafonds,
calendriers et dossiers



ARTISAN, COMMERÇANT



PROFESSION LIBÉRALE

*avocat, expert-comptable,
kinésio...*



AUTRE ACTIVITÉ

industrie, services

Contactez votre URSSAF ou
caisse professionnelle pour
connaître votre FAF sectoriel

Etape 2

Choisir votre formation

FORMATIONS ÉLIGIBLES AU FAF

Formations courtes certifiantes

- TOSA (Excel, Word, PowerPoint, Outlook...)
- Certificat Voltaire (orthographe, expression écrite)
- RS et CCE (blocs de compétences reconnues)
- Management, gestion, communication...
- Sécurité, qualité, numérique...



CRITÈRE CLÉ

La formation doit avoir un **lien direct** avec votre activité ou votre évolution managériale



CONSEIL

Choisissez une formation qui répond à un besoin identifié dans votre entreprise (ex : digitaliser la facturation, améliorer la qualité client, former l'équipe à un nouvel outil...)

Etape 3

Préparer votre dossier FAF

- ✓ Devis de formation détaillé, avec programme et durée 
- ✓ Programme pédagogique complet 
- ✓ Attestation Qualiopi de l'organisme (obligatoire) 
- ✓ Formulaire FAF (à télécharger sur le site de votre FAF)
- ✓ Justificatif d'affiliation au FAF (avis de cotisation, fiche d'adhésion)
- ✓ RIB pour le remboursement (si applicable)



Nous nous chargeons de vous fournir le devis, le programme et l'attestation Qualiopi.
Vous n'avez qu'à les joindre à votre demande FAF !

Etape 4

Déposer votre dossier



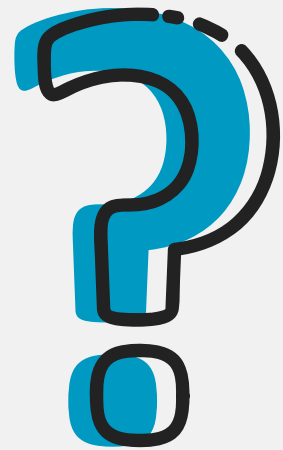
CONSEIL

N'attendez pas ! Commencez votre démarche dès que vous avez identifié votre besoin de formation.

- 1** **Déposez** votre dossier auprès de votre FAF
*Délai recommandé : 4 à 6 semaines
avant le début de la formation*
- 2** **Attendez** la décision du FAF
Délai moyen : 2 à 4 semaines
- 3** **Recevez** la décision d'accord
ou demande de pièces complémentaires
- 4** **Suivez** la formation et conservez les justificatifs
Attestation de présence, facture
- 5** **Envoyez** au FAF (si demandé) :
attestation + facture après la formation

Dispositif 2

Compte Personnel de Formation (CPF)



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un compte personnel en euros que vous avez dès votre premier emploi.

Vous l'utilisez pour vous former à votre initiative.



VOS DROITS

- Salarié à temps plein : 500² € par an (plafonné à 5 000 €)
- Salarié à temps partiel : prorata de vos heures
- Demandeur d'emploi : possibilités également

² 800 € si RQTH



COMMENT L'UTILISER

1. Allez sur [MonCompteFormation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr)
2. Connectez-vous avec vos identifiants
3. Consultez votre solde

4. Recherchez une formation éligible
5. Validez votre demande et acceptez le reste à charge (limité)

Formations éligibles et reste à charge

FORMATIONS ÉLIGIBLES

- ✓ TOSA (Excel, Word, PowerPoint, gestion...)
- ✓ Certificat Voltaire (orthographe, expression)
- ✓ RS et CCE (blocs de compétences, certifications)
- ✓ Compétences numériques, langues...
- ✓ Beaucoup d'autres (vérifiez sur MonCompteFormation)



RESTE À CHARGE

En 2026, la participation forfaitaire obligatoire s'élève à **103,20 €**



CONSEIL

Votre OPCO peut accepter de cofinancer le reste à charge !



Aides de la Région



Grand Est

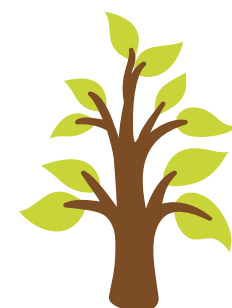
Si votre entreprise est en **Grand Est**, il existe des aides complémentaires pour :



**Transition
numérique**



**Qualité et
certification**



**Transition
écologique**



**RH et management
d'équipes**



DÉMARCHE

Contactez-nous ! Nous identifierons avec vous les aides régionales adaptées et vous aiderons à monter le dossier.

Déductibilité en charges

Définition

La part de formation
NON financée par le FAF
est enregistrée en
charge d'entreprise

→ Réduit votre bénéfice
imposable

À faire

Conservez tous les justificatifs et
consultez votre expert-comptable
avant la déclaration d'impôt



À retenir

Vos 5 prochaines étapes



CONSEIL

Demandez-nous un diagnostic gratuit de vos possibilités de financement (FAF + Région + CPF + fiscal).

1

Identifiez votre FAF

Agefice, FIF PL, ou autre

2

Choisissez une formation

adaptée à votre besoin

3

Contactez-nous

pour le devis et l'attestation Qualiopi

4

Montez votre dossier FAF

avec les pièces requises

5

Déposez votre dossier

avant le début de la formation

Vous avez des questions ?

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS RÉPONDRE !



+33 6 50 70 69 38



contact@wasabi-formation.com



wasabi-formation.com

